

19° *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), 35° année, 1885, n° 10, octobre-décembre.

20° *Bulletin* de l'Académie du Var, nouvelle série, t. 12, 1<sup>er</sup> fascic. 1884.

21° *Bulletin* de la Commission des Antiquaires de la Seine Inférieure, t. 6, 2° livraison.

22° Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, bulletin, 3 vol. 4<sup>e</sup> trim. de 1884.

23° *Annales* de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1883.

24° *Le Siège de Soissons en 1870*, par M. René Fossé d'Arcosse, rédacteur de l'*Argus soissonnais*, avec dessins par M. Paul Laurent.

#### COMMUNICATIONS ET TRAVAUX.

M. Fossé d'Arcosse dépose pour les archives un brevet d'un chevalier de l'Eperon d'Or (ordre de l'Empire romain).

Le même membre donne lecture du renseignement suivant :

« MM. de la Prairie et Fossé d'Arcosse, en leur qualité de membres du Conseil de fabrique de la cathédrale de Soissons, se font un devoir et un plaisir d'annoncer à l'assemblée que le Christ de Girardon, signalé à la Société par son honorable secrétaire, M. l'abbé Pécheur, dans la séance du 1<sup>er</sup> mai 1882 est désormais retiré du *honteux oubli* dans lequel *il languissait tout poudreux*, depuis de longues années, et placé dans la sacristie où il fait l'admiration des connaisseurs. »

M. Choron informe la réunion de la découverte d'un grand nombre de tombes en pierre sur le plateau qui

s'étend entre Nouvron-Vingré et Morsain. Il a visité ces tombes en compagnie de M. Salingre. Elles étaient bien conservées, toutes orientées et taillées de la même manière dans des blocs fort minces. On n'y a trouvé qu'un seul instrument de fer.

M. le Président, au nom de la Compagnie, adresse des remerciements à M. René Fossé d'Arcosse pour le don de son ouvrage sur le siège de Soissons en 1870.

M. le Président donne lecture d'un travail de M. Lefèvre-Pontalis, sur les Chartes communales du Soissonnais, travail terminé par le texte encore inédit de la Charte octroyée aux communes d'Aizy et de Jouy, en 1232. L'auteur a trouvé ce texte aux archives nationales.

---